

**URSULINES DE PONT-DE-VAUX**

**fondées en 1635**

H 774 Baux, domaines, comptabilité, liquidation du couvent ..... 1691-1790  
(Liasse) - 4 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

- Bail du domaine du Verney, au prix annuel de 144 livres ; - inventaire des bâtiments, fonds, animaux et applis de ce domaine, 1691 ; - autre bail du même domaine en 1697 ; - autre bail en 1732 ; autre en 1779. A cette époque le domaine est loué 215 livres, outre des réserves en grains.
- Bail d'une petite maison à Pont-de-Vaux au menuisier Requirant, au prix de 25 livres par an, 1697 ;
- bail d'une autre maison au tonnelier Turchet, au prix de 85 livres par an, 1767 : sommation à Turchet d'avoir à payer sa location.
- Traité pour le payement des laods, de vingt en vingt ans, passé en 1767 entre les Ursulines et le marquis de Bauffremont, seigneur du duché de Pont-de-Vaux.
- Testament de sœur Marie-Josephte Laurent en faveur du couvent des Ursulines, 1767.
- Cahier de rentes et intérêts du couvent, allant de 1758 à 1790. Les principaux débiteurs sont : le marquis de Feillens, Chavalard, chirurgien, Joseph Legrand, aubergiste, Mlle Borjon, Mlle Bourcet, Mme Guichellet, la fabrique de l'église de Pont-de-Vaux, Mr Chavy, les syndics de Saint-Trivier, etc. : en 1781, recette 15.261 livres, dépense 8.193 livres.
- Pièces relatives à la liquidation terminale des fonds et rentes des Ursulines de Pont-de-Vaux.